

4.2



Services Techniques

Direction de l'Urbanisme
Dossier suivi par Christel Barach
Tel : 04 80 56 90 90
N/réf : URBA 2023.032

Mme Ghislaine Peyrin, Maire
Mairie
134, Rue de la Mairie
38960 St-Etienne de Crossey

Voiron, le 21 JUIL. 2023

MAIRIE ST ETIENNE DE CROSSEY
RECU LE

25 JUIL. 2023

REF.

76/823

W

Madame le Maire,

Par courrier du 09/06/2023, vous m'avez notifié la mise en révision allégée du PLU de St-Etienne de Crossey en vue de la suppression d'un « élément paysager et arbres remarquables ».

Je vous informe que je n'ai pas d'observation particulière à formuler sur ce projet.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Environnement,
à l'Urbanisme, aux Travaux
et aux Mobilités



Anthony MOREAU

